

En l'absence de Mme Debuchy, excusée, la séance est présidée par Monsieur Ladaïque. Nous notons la présence de Mme Delaporte et plus brièvement de Monsieur Fernandez.
Monsieur Ladaïque excuse la faible présence des inspecteurs très occupés par la présence des M2 dans les écoles.

Après les déclarations liminaires des représentants du personnel (déclaration liminaire du SNUipp67), Monsieur Ladaïque répond, au nom de l'administration, à quelques questions de la part des représentants du personnel sur certains dossiers.

Formation : Le tutorat des 125 stagiaires est assuré par les 70 EMF. Les CPC ont souhaité cette année y prendre part et assure donc suivi un suivi de circo et un compagnonnage.

Un suivi hebdomadaire est fait pour le Ministère reprenant les PES en difficulté, les démissions et congés avec les motifs. [Qu'on se le dise !!! Nous espérons que ces documents sont envoyés de façon anonyme et qu'ils ne restent pas dans les dossiers des stagiaires]

Une démission est à déplorer (charge de travail trop importante !). 4 stagiaires sont en situation de fragilité dont 2 concernés par une aide supplémentaire qui est assurée par les EMF-directeurs.

La surcharge de travail des équipes de circonscription n'a pas permis la mise en place de la formation continuée des T1. L'année prochaine, les CPC s'occuperont plutôt des T1 et T2, les EMF seront recentrés sur la formation des stagiaires.

CPC/CPC à valence EPS : Depuis 2008, mise en place d'équipes pédagogiques polyvalentes, sans se priver des compétences EPS. C'est maintenant le recteur qui décide la création de CPC avec poste à profil (avant c'était le MEN). Ce dispositif permet de « construire » des équipes de circonscription à géométrie variable. Cette année, il y a 8 nouveaux conseillers pédagogiques (suite aux départs en retraite de CPC EPS par exemple) ce qui a permis d'augmenter le nombre des CPC à valence EPS. Les CPC étant un des leviers de la RGPP, la labellisation uniquement conseillers généralistes permet de les « protéger ». Les CPC à valence EPS sont réunis régulièrement par le CPD EPS et formés si besoin.

Dans la prochaine campagne CAFIPEMF, l'administration souhaiterait davantage de candidats pour le CAFIPEMF EPS (1 seul cette année) mais également soutenir les formations des nouveaux CPC non encore détenteurs d'un CAFIPEMF.

EVS. Circulaire aux vacances été qui redéfinit le contingent des EVS à la baisse. Cependant les besoins augmentent pour les enfants en situation de handicap. Beaucoup des AVS Co ont été transformés en AVS Individuel. Maintenant il en existe 60. Leurs employeurs sont des chefs d'établissement, et non l'IA, qui ne souhaitent pas toujours le faire ayant une capacité financière insuffisante car ils doivent avancer les rémunérations de ces personnels.

Remplacement : Surnombre de PE toujours important : chaque jour au moins 1 remplaçant non utilisé par circonscription. Qu'en sera-t-il dans 2 mois ? Retour maternité et congés parentaux ont été anticipés. Le surnombre est important et stable : 102 actuellement, 92 prévus fin décembre et 91 fin janvier. (1/3 sont des masters 40 postes), ce qui nous donne 60 moyens de remplacement supplémentaires. Vers mars-avril, la difficulté sera prévisible.

Grève/pression hiérarchique/déclaration Possibilité de faire la déclaration d'intention par mail.

Concernant les pressions sur les stagiaires : certains ont posé la question de leurs droits et la plateforme leur a répondu. Si pression il y a eu, le rappel à l'ordre est fait.

Rappel des syndicats : le retour sur les jours de grève en moins d'une semaine c'est impossible à tenir. Cela met les directeurs et les secrétaires de circonscription dans l'urgence et la difficulté.

Les syndicats s'interrogent sur la dernière déclaration individuelle de grève qui n'a pas forcément été transmis aux collègues.

L'administration atteste que le document a été transmis seulement aux directeurs et que les collègues peuvent le trouver sur le site !!!

Le SNUipp demande le retour à la déclaration avec la fiche de paie par courrier car tout le monde ne va pas forcément sur son adresse académique.

Evaluation/Formation des stagiaires : Il existe un texte de cadrage national. Ils seront tous visités en mai par l'IEN (validation des compétences) dans la classe à mi-temps et avec l'avis du tuteur, il pourra y avoir certification. Il existe une plateforme avec un espace personnel de formation pour tous les stagiaires. Toutes les visites y sont commentées, selon les compétences par les tuteurs et le stagiaire. Ce document

tiendra lieu de rapport du tuteur. Un changement : plus de visite de l'IUFM. 3 points dans l'année seront faits sur chaque stagiaire par l'équipe de circonscription.

Validation des PE2/T1

Cette année, 2 prolongés et 6 prorogés. 1 a déjà été inspectée. Suivi des équipes de circonscription + EMF. Inspection pour le jury de certification. Avant 9 visites, 3 visites obligatoires et beaucoup plus si difficultés (pas de texte national)

Enquête sur les enfants handicapés : problème de l'anonymat. L'enquête est utilisée uniquement pour des statistiques. Il y a également une difficulté à répondre précisément à la définition du handicap.

Fin de carrière et CPA . Il y aura un groupe de travail pour mener une réflexion sur ce sujet.

Rythmes scolaires : Demande des représentants du personnel d'être enfin consultés.

Les enseignants ont été invités et les représentants des personnels ont RV la semaine prochaine. Il y aura un débat final dans l'académie organisé par le recteur.

Départ en retraite au 1^{er} juillet : Surnombre et déficit du département. La CAPD des promotions a été déplacée pour attendre les dépôts retraite avant le 31 décembre (mère 3 enfants). Pour les autres délais au 12 Novembre. En ce qui concerne les demandes, elles ne sont pas en augmentation voire même en diminution. On ne connaît pas encore le nombre d'emplois au 1^{er} septembre : on pourra plus facilement faire un point en janvier quand on connaîtra les départs et les lauréats au concours 2011

En ce qui concerne les départs des directeurs au 1^{er} juillet: il faudra considérer juillet-août comme s'il était en congé de maladie . L'administration gèrera ! Le tuilage sera organisé si besoin, on a le temps d'y réfléchir.

Demande : qu'en sera-t-il du point supplémentaire accordé pour la promotion si ces personnes ne partent plus. Réponse : le point sera retiré si la promotion a été accordée avec ce point.

Pont de l'Ascension : Les représentants du personnel souhaitent que l'information des parents soient faite suffisamment tôt.

Les Conseils d'Ecole sont consultés en Novembre et la décision sera prise par la Mairie au retour des congés de Noël.. A Strasbourg : le 3 juin est remis au 15 Juin. C'est une décision départementale. (sauf l'une ou l'autre commune).

Indemnités non payées : stages et évaluations seront en paiement fin novembre. En ce qui concerne la NBI CLIS et suite aux décisions du TA, l'IA attend le feu vert du rectorat (les collègues n'ont rien à faire) –

Livret de compétences : comment le remplir ?

Il y en a une circulaire qui explique comment le livret de compétences s'adapte au nouveau dispositif.

1^{er} objectif, ne pas complexifier davantage, utiliser les nouveaux documents, tout en répondant à la circulaire nationale.

Pb posé par les représentants : les enseignants vont devoir faire leurs outils et ceux du ministère arriveront après ! L'attestation ne devrait pas être en pdf pour pouvoir l'adapter.

L'administration va voir si on peut l'ouvrir aux collègues.

Quelques précisions avant la prochaine CAPD : 2 moments importants au-delà de la formation des stagiaires : livret de compétence et projet d'école. même calendrier que la dernière fois. Réunion en janvier pour adapter les outils départementaux.

1^{er} point Approbation des PV des CAPD du 6 mai et 17 juin.

2e point : Promotion à la Hors classe

L'académie n'a pas souhaité entrer dans le dispositif du point supplémentaire aux directeurs. Cela pose des problèmes d'équité de traitement entre directeurs : la différence des structures, le temps passé ... L'IA est cependant à l'écoute des directeurs.

Les syndicats soulèvent le caractère inéquitable de la Hors classe, en plus du ration misérable (bien qu'il augmente) et demandent d'avoir plus de détails sur les situations professionnelles des personnels :

Dans la classe d'âge qui y accède , il y avait plus d'hommes (2/3) mais cela tend à changer.

67 personnes y accèdent cette année. Etablissement d'une liste complémentaire : Critère d'âge pour départager en dernier recours .

3e point : Formation Continue

Les syndicats dénoncent : Il y a eu un problème de communication et les inscriptions ont été trop tardives. Par ailleurs beaucoup de personnels partent sans l'avoir demandé. La FC réduite à peau de chagrin perd son caractère volontaire et choisi au profit des besoins ministériels.

L'administration répond : A nouveau cette année, il va y avoir une relance après la CAPD 1526 candidatures retenues (A1 candidats + A2 public désigné). Volume à peu près équivalent à l'an dernier A1 : 477 candidats / l'an dernier 548 après relance A2 : 1417/l'an dernier 1526 après la relance. Cette année de nombreux S1 et beaucoup de M2. Certains stages ne sont pas remplis : problème de lisibilité dans les écoles. Les R3 apportaient de gros volumes de stagiaires.

Question sur la DIF : DIF est sur le même budget que la FC c'est-à-dire sur budget formation, crédits pédagogiques (projets d'école) et frais de déplacement.

Questions sur les formations pour les directeurs, peu d'échanges de pratique: L'administration met à leur disposition une plateforme qui est peu utilisée. [c'est normal l'administration y va aussi et elle n'est pas très conviviale]

Il existe des animations pédagogiques dans les circonscriptions sur la gestion des conflits par exemple. La FC va encore beaucoup changer dans les temps futurs (volume, sujets, budgets). Il faudra avoir une discussion en Conseil de Formation.

Il y aura une relance massive sauf pour dispositif ASH où les personnes n'ont pas toujours fait acte de candidature car ils font partie des publics désignés : ils vont être contactés (ex psychologues environ 44)

Les formations à relancer: Ecole mat et formation de personnes relais en sciences.

La relance permet aussi à certaines personnes d'effectuer des stages supplémentaires.

En ce qui concerne l'ASH, il ne s'agit pas vraiment de public désigné mais c'est le soutien à une politique, c'est un suivi de formation attendu. Il faudra approfondir le travail sur les libellés des stages.

Pour les Zil c'est parfois possible s'ils sont sur remplacement long. En ce qui concerne les zones c'est plus difficile. Mais ce serait envisageable pour les personnels peu formés.